



Entre-Nous

La lettre d'informations mensuelle de GrandLyon Habitat



> L'ACTU

Devenez propriétaire dans le 9^e arrondissement de Lyon

Des logements rénovés qui allient charme et confort moderne, dans un cadre de vie agréable, proche de toutes les commodités, aux 23 et 25 rue Louis Loucheur à Lyon 9^e.

De nombreux atouts :

- **Un emplacement idéal** : métro Gorge de Loup à 8 minutes à pied, entre l'hyper-centre de Lyon et l'Ouest lyonnais. Des commerces de proximité, une école primaire au pied de la résidence.
- **Un quartier agréable au quotidien** : proche des espaces verts du 9^e arrondissement.
- **Une rénovation complète** : pour l'extérieur, le ravalement des façades et l'isolation des toitures font partie du programme de rénovation. Pour l'intérieur, le changement des fenêtres, l'installation de nouvelles chaudières plus performantes et la réfection des salles de bains ont été effectués.
- **Des appartements bien agencés, lumineux** : avec du parquet et du double vitrage. Et pour certains, des bow-windows ou des petits balcons. La plupart des logements sont accessibles par un ascenseur.

Quels sont les appartements disponibles ?

- les **T3** de 60 à 65 m², entre **151 000 et 172 000 €**, soit à 2 600 € /m² en moyenne
- les **T4** de 66 m² en moyenne sont proposés entre **159 000 et 182 000 €** (soit également 2 600 € /m² en moyenne).

Vous souhaitez en savoir plus ?

- Découvrez le programme et les modalités d'achat sur notre site internet :

www.grandlyonhabitat.fr

- Ou en flashant le QR Code

(vous accédez directement à la page web « Comment devenir propriétaire »).



Le Bail Réel Solidaire ou BRS, en bref

Vous achetez les murs de votre appartement et vous restez locataire du terrain sur lequel il est construit.

Pour qui ?

Le BRS s'adresse aux ménages dont les ressources n'excèdent pas les plafonds du Prêt Social Location-Accession.

Quels sont mes avantages ?

- **Un prix d'achat réduit** : vous ne payez que le bâti, ce qui vous permet d'acheter 30% moins cher que sur le marché traditionnel.
- **Une solution sécurisée** : le BRS est un dispositif encadré par la loi, qui vous offre des garanties comme l'assurance de pouvoir revendre son logement à un prix minimum.
- **Un patrimoine à transmettre** à vos enfants.

La suite de L'Actu en page 2



Déposer et suivre ses réclamations en ligne : c'est possible !

Savez-vous que vous pouvez suivre le traitement de vos réclamations en ligne, à partir de votre espace locataire ?

Grâce à la rubrique « Mes réclamations individuelles », vous pouvez en quelques clics et à tout moment de la journée :

- Déposer rapidement et facilement votre demande grâce à un formulaire de contact. Vous recevez un mail de confirmation dès que votre demande est envoyée.
- Suivre vos 5 dernières réclamations individuelles et les relancer si besoin.
- Retrouver les coordonnées des entreprises qui interviennent.

Si vous n'avez pas encore d'espace locataire en ligne, rendez-vous sur www.grandlyonhabitat.fr

JE SUIS LOCATAIRE
Mon espace locataire ▾
Moyens de paiement
Mes avis d'échéance
Comprendre mon avis d'échéance
Consulter mon compte
Payer en ligne
Mes réclamations individuelles
Mes informations
Mon bulletin de régularisation des charges
Lettre entre nous
Mes contacts
Ma vie de locataire ▾
Mon budget ▾
Mes démarches administratives ▾

MES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES

Je retrouve le suivi de mes réclamations individuelles sur les **12 derniers mois**, je peux avoir les **coordonnées de l'entreprise** qui intervient et **suivre l'état d'avancement** de ma demande.

Les délais d'interventions varient selon la **nature de la réclamation**. Tout est mis en œuvre pour que les délais soient les plus courts possibles.

Si vous souhaitez faire une réclamation [contactez votre ligne directe](#)

Liste de mes réclamations						
N° réclamation	Type de réclamation	Date d'enregistrement	Entreprise intervenant	État	Relance	Actions
PL/35784	MENUIS / SERRUR	03/02/2023	Bon de travaux Numéro 23200462 au 03/02/2023 RD MENUISERIE DEMURGER 04.78.70.89.10	CLOS		RELANCER
PL/35784	SQUAT/INCIVILI	03/02/2023	Informations : N° de bon de travaux Entreprise + numéro du contact	CLOS	État de la demande	RELANCER Possibilité de relancer

Encombrants : un nouveau service à domicile !

La Métropole de Lyon propose désormais jusqu'à 3 collectes d'encombrants par an, directement à domicile.

Comment ça fonctionne ?

- Jusqu'à 4 objets collectés (meubles, électroménager, vélo, jouets, etc.).
- Volume maximum : 3 m³ et 80 kg par objet.
- Les objets en bon état sont donnés à des associations locales.
- Les objets non acceptés : gravats, déchets verts, peinture, bouteilles de gaz et textiles.

Pour prendre rendez-vous par téléphone :

- Encombrants classiques : 04 51 42 21 63 (du mardi de 10h à 13h / jeudi de 14h à 17h)
- Électroménager (liste spécifique) : 0 809 540 590 (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h)



Ou en flashant le QR Code :

(vous accédez directement à la page web « Prendre rendez-vous pour la collecte des encombrants à domicile »).

Le prélèvement automatique

Où se renseigner ?

- En agence
- Sur le site www.grandlyonhabitat.fr, rubrique « je-suis-locataire ».
- En contactant la ligne directe au 04 72 74 67 42

Quand le choisir ? À tout moment, c'est possible !

Comment faire ? Il suffit de demander et de remplir un mandat SEPA.

- Sur www.grandlyonhabitat.fr. Le mandat SEPA est à télécharger dans la rubrique « je-suis-locataire/mon-budget/ moyens-de-paiement ».
- En vous rendant dans votre agence de proximité.

Et ensuite ?

- Choisissez votre date de prélèvement : le 1^{er}, le 6, le 11 ou le 16 du mois.
- Envoyez vos documents : mandat SEPA, RIB et dernier avis d'échéance à : GrandLyon Habitat

Direction Gestion Immobilière
2, place de Francfort - CS 13754
69444 LYON Cedex 03

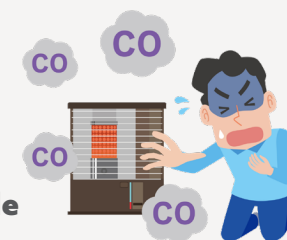
ou prelevementauto.glh@grandlyonhabitat.fr

➤ ZOOM SUR

Les dangers du monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz mortel qui ne se voit pas et ne se sent pas.

Chaque année, il est responsable de plusieurs centaines d'intoxications en France.



Pour vous protéger et éviter tout risque :

- Laissez intervenir le prestataire chargé de l'entretien annuel de votre appareil au gaz.
- Aérez votre logement au moins 10 minutes par jour, même en hiver.
- Ne bouchez jamais les grilles d'aération : elles permettent à l'air de se renouveler.
- N'utilisez pas pour vous chauffer des appareils, non prévus pour cet usage, comme les cuisinières.
- Évitez les chauffages d'appoint à pétrole. Si vous en utilisez un, ne le laissez pas fonctionner en continu : ils sont conçus pour un usage de courte durée.
- Prévenez immédiatement GrandLyon Habitat si vous constatez un problème sur votre installation de chauffage individuel ou sur le conduit d'évacuation des fumées.

➤ LE GESTE VERT



Quatre éco-gestes pour réduire mes factures de chauffage et d'électricité

Les éco-gestes permettent à la fois de préserver l'environnement et de réaliser des économies d'énergie.

Voici quelques astuces faciles à retenir :

- Je ferme les rideaux ou volets la nuit pour garder la chaleur à l'intérieur.
- Je dépoussière régulièrement mes radiateurs.
- Je pense à éteindre la lumière quand je quitte une pièce.
- Je débranche mes appareils électriques en veille.
- Je ne place pas de meubles ni de linge devant les radiateurs.



► INFO TRAVAUX

La résidence Montesquieu à Lyon 7^e se modernise !

Début 2026, GrandLyon Habitat va réaliser des travaux de rénovation sur les 8 logements qui composent la résidence.

Les objectifs essentiels :

Améliorer le confort thermique et la qualité de l'air à l'intérieur des logements :

- installation de nouveaux radiateurs,
- mise en place d'un ballon thermodynamique avec un système plus écologique pour produire de l'eau chaude sanitaire.

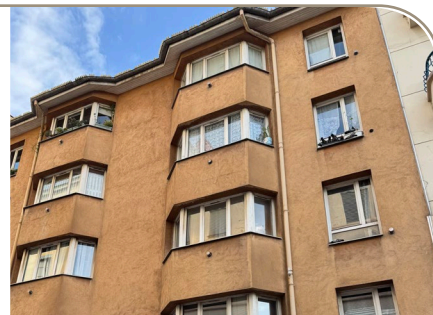
Moderniser les équipements techniques et sécuriser les installations électriques :

- remplacement des fenêtres par des systèmes plus performants, équipés de volets ou de stores,
- mise aux normes électriques, avec remplacement des tableaux électriques pour plus de sécurité.

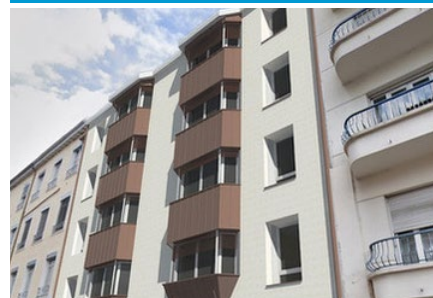
Valoriser le cadre de vie et l'image de la résidence :

- création d'un local à vélos et d'un abri de conteneurs à poubelles pour plus de praticité,
- aménagement d'une cour intérieure avec un nouvel espace végétalisé.

À la fin de ses travaux, les résidents bénéficieront de logements plus confortables, plus sûrs et plus économiques.



Avant



Après



► PAROLES DE LOCATAIRES

Les différentes solutions pour payer son loyer

“ Je suis nouvelle locataire, pourriez-vous me rappeler les façons de payer mon loyer ? – Samira, locataire à Lyon 3^e ”

Plusieurs solutions sont à votre disposition pour régler votre loyer, selon vos préférences :

- **Prélèvement automatique** : simple, rapide et sûr pour payer votre loyer à jour, sans y penser. Choisissez la date qui vous convient le mieux : le 1^{er}, le 6, le 11 ou le 16 de chaque mois.
Mise en place en ligne sur www.grandlyonhabitat.fr, rubrique « Mon budget / Moyens de paiement ».
- **Païement en ligne** : par carte bancaire depuis votre espace locataire en ligne. C'est rapide, sans engagement et sécurisé.
- **Païement par TIP SEPA** : datez, signez et renvoyez le TIP SEPA situé en bas de votre avis d'échéance à : Centre des paiements - GrandLyon Habitat - 87 074 LIMOGES cedex 9.
Pour un premier paiement, pensez à joindre un RIB ou un RIP.
- **Païement en espèces EFICASH** : en espèces dans un bureau de Poste. La Banque Postale applique des frais de service de 8€ pour chaque versement.
- **Païement par chèque à l'ordre de GrandLyon Habitat** : en inscrivant votre numéro de compte locataire au dos du chèque, daté et signé. Envoyez-le, accompagné du talon de votre avis d'échéance (partie B) et du TIP SEPA non signé, à : Centre des paiements - GrandLyon Habitat - 87 074 LIMOGES cedex 9